

Association de Sauvegarde du CAdre de Vie Samoisien

Siège social : 9 avenue de la Libération

77920 Samoies sur Seine

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 avril 2022

Après plusieurs reports liés au contexte exceptionnel du Covid, l'association reprend un calendrier normal pour l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle s'est tenue le 21 avril 2022 à la Samoienne sur convocation finale du Président envoyée le 30 mars 2022.

Il a été établi une feuille de présence signée par les 12 membres présents et 9 représentés (Annexe 1).

Le Président, Jacques Bousquet, préside la réunion et constate qu'au regard des membres présents et représentés, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions en application des statuts en vigueur.

Rappel de l'ordre du jour :

- Résolution 1 : Rapport d'activité depuis la dernière AGO du 21 sept. 2021 ;
- Résolution 2 : Approbation des comptes de l'exercice 2021 ;
- Résolution 3 : Election du nouveau bureau pour un an ;
- Résolution 4 : Montant de la cotisation annuelle pour 2022 ;
- Résolution 5 : Plafond des dépenses sans nécessité d'une décision en AG ;
- Résolution 6 : perspectives pour 2022.

RESOLUTION n°1 : Rapport d'activité depuis la dernière Assemblée Générale Ordinaire de septembre 2021

Urbanisme :

- **Le lotissement des Rousseaux :**

Le projet des 4 maisons refusé et abandonné, CASA a été sollicité pour sensibiliser les maîtres d'ouvrages de 2 maisons aux bons usages en matière d'urbanisme et de préservation des arbres. Le message semble être passé pour un des deux (permis accepté avec réserves), mais pas pour l'autre (permis en cours de traitement) ;

- **Le lotissement du Clos de la Brunette :**

La transformation de ce lotissement en logements sociaux s'est faite au mépris des règlements d'urbanisme et malgré le désaccord de la Mairie. CASA a écrit aux services concernés de la Préfecture pour demander une suspension des décisions d'agrément et de subventions tant que le maître d'ouvrage ne se sera pas mis en conformité en déposant un permis rectificatif ;

- **La résidence HLM route du Cèpe :**

À la suite du rappel de CASA, des plantations d'arbres complémentaires sont intervenues au mois de décembre ;

- CASA qui s'était également impliqué dans le groupe de travail constitué pour préparer **l'évolution du PLU de Samoï**, s'est exprimé auprès du commissaire-enquêteur pour manifester son soutien au projet.

L'association a également demandé au commissaire enquêteur une évolution des règles en matière d'abattage et dessouchage en zone agricole et le classement de l'arbre isolé situé au milieu du champ chemin du Puits Bardin.

Le PLU devrait être définitivement mis en application à la date du 13 mai à la fin du délai de recours.

Les abattages d'arbres en zones sensibles ou classées :

CASA a dû intervenir à plusieurs reprises pour dénoncer des coupes réalisées sans autorisation préalable dans des zones pourtant sensibles : enclave boisée

totallement rasée au cœur du champ cultivé le long du chemin de la Grange Rebout et de la route du Petit Barbeau (paysage remarquable de Samois) et coupes en EBC (Espace Boisé Classé) sur le chemin prolongeant le chemin de la Brunette. Dans ce dernier cas un PV a été réalisé par la Police Municipale et l'Office Français de la Biodiversité a été alerté.

Circulation et développement des mobilités douces à Samois :

- CASA participe au groupe de travail sur **le plan de circulation à Samois ;**
- CASA a fait des propositions pour le **développement d'infrastructures routières adaptées pour une pratique quotidienne et sécurisée du vélo** dans et autour de Samois, en concertation avec le Département et la CAPF.

Communication :

Pour mieux se faire connaître CASA a imprimé des affiches qui ont été apposées sur les panneaux réservés aux associations et chez les commerçants et des flyers laissés en libre-service à la Maison de santé, à la Mairie et au Forum des associations.

Dans un souci d'économie, l'impression de ces documents a été confiée au lycée polyvalent de Montereau et réalisée en travaux pratiques par des élèves sous la direction de leurs professeurs.

Membres de l'Association :

L'association compte aujourd'hui soixante-dix adhérents.

RESOLUTION n° 2 : Approbation des comptes de l'exercice 2019

Situation au 1^{er} janvier 2021 : 2 992,06 €

Crédits : 715,00 €

- Cotisations + subventions (200 €).

Débits : 322,12 €

- Frais de gestion (banque, site web, poste) : 169,92 € ;
- Fournitures : 0 € ;
- Contributeurs externes (imprimeur, avocat, huissier, conseil) : 152,20 €.

Le résultat de l'exercice fait apparaître au 31 décembre 2021 un solde positif de 3 384,94 €.

Résultat du vote :

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

RESOLUTION 3 : Election du nouveau bureau pour un an

Les membres du bureau actuel ont souhaité renouveler leur candidature. Nous proposons donc d'élire les membres suivants pour une année.

- Président : Jacques Bousquet ;
- Vice-Présidente : Christine Schopphoff ;
- Trésorière : Stéphanie Dubreuil ;
- Secrétaire : François Gaignard.

Ce nouveau bureau devient effectif dès la fin de cette Assemblée Générale.

Résultat du vote :

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

RESOLUTION n°4 : Montant de la cotisation annuelle pour 2022

Le bureau propose de maintenir la cotisation d'adhésion et de renouvellement d'adhésion pour l'année 2022 à **15 € par adhérent**.

Résultat du vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

RESOLUTION n°5 : Plafond des dépenses sans nécessité d'une décision en Assemblée Générale

Le bureau propose de reconduire **un plafond des dépenses de 100 € HT** sans avoir besoin de solliciter un vote des adhérents au travers d'une assemblée générale ou extraordinaire. Il est bien entendu que sont exclus de ce plafond d'éventuels frais d'avocat dans le cadre de consultations urgentes, sans engagements d'actions en justice et dans la limite de la trésorerie disponible.

Résultat du vote :

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

La résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

RESOLUTION 6 : Perspectives pour 2022

Les actions engagées en matière de d'urbanisme seront suivies jusqu'à leur aboutissement :

- Modifications du lotissement de la Brunette ;
- Évolution du projet des Rousseaux ;
- Adoption de l'évolution du PLU et ... préparation du prochain PLUI.

CASA continuera à œuvrer pour que le projet d'aménagement du petit Barbeau aboutisse et que ce lieu magnifique puisse à nouveau devenir un espace de promenade et de loisir pour tous les Samoisiens.

Enfin, circulation et mobilités douces dans et autour de Samoies vont être au cœur des préoccupations de l'association :

- Conclusions de travail du groupe de travail sur la circulation, consultation de la population ;
- En faisant avancer concrètement des projets d'aménagements routiers pour les vélos, en concertation avec la CAPF et le Département.

Il est suggéré de mener des actions amenant à développer les adhésions :

- par une présence lors d'évènements tels que le Forum des associations ou la Journée de la biodiversité ;
- par un appel à chaque adhérent à faire connaître autour de lui l'association ;
- en nouant des partenariats avec d'autres associations à l'occasion d'évènements, par exemple avec les Amis de Samoies lors de la Journée du patrimoine.

L'ensemble des éléments étant à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 21h17 précises.

Le Président

Jacques Bousquet

Le secrétaire

François GAINARD

Annexe 1 : feuille de présence

Bousquet

	Nom	Prénom			Nom	Prénom	
05/10/2021	ABADIA	Charly	P	7/7/2020	MERCIER	Catherine	
12/3/2022	ABADIE	Leila		7/7/2020	MERCIER	Mathurin	
25/05/2021	AUFAURE	Jean-François		7/7/2020	MERCIER	Eloise	
7/7/2020	BERNARD	Paulette		13/02/2022	Montenat	Philippe	Pouvoir
28/10/2020	BOÉ	Claude (Mme)		17/12/2021	Morfaux	Patrick	Pouvoir
24/06/2021	Bousquet	Jacques		31/08/2021	Olivon	Pol gerard	
16/12/2021	Charrier	Riitta		10/01/2022	OUADIOU	François	EB
8/6/2020	DELCAMBRE	Arnaud		16/12/2021	PEREZ	Jean-Claude	
01/09/2021	DILLON	Sébastien		24/06/2021	Perin	Danielle	
16/12/2021	DONAT	PIERRE		15/02/2021	Plançon	Virginie	
30/08/2021	dubreuil	stefanie	Sc	20/01/2021	Praizelin	Elisabeth	
31/12/2021	DURAND	Gilbert		17/12/2021	Redon	Sigrid	P
9/1/2021	FARINES	Michel		19/01/2022	REGIS	Agnes	
25/06/2021	Fosset	Christian		17/9/2021	REMY	Delphine	P
16/12/2021	fourdraine	Jean-Marie		22/04/2021	REVILLET	Alain	
14/12/2020	Francois	Claude		18/12/2021	Robin	Vincent	
27/08/2021	GAIGNARD	François		18/12/2021	Robin	Albane	
23/06/2021	GAIGNARD	Sophie	Pouvoir Gaignard	16/12/2021	SARTORE	Henri	P
19/6/2020	GASNIER	Marie		12/03/2022	SCHIMA	LUDOVIC	
17/02/2021	GRATIO	Christian		16/12/2021	Schopphoff		
31/08/2021	Grivot	Marie		13/12/2021	Schopphoff	Axel	
14/02/2021	HENDERSON	HELENE		21/09/2021	Schopphoff	Christine	
23/01/2022	HIESSE	CHRISTINE		16/12/2021	TIXIER	Claude	J Tixier
23/01/2022	HIESSE	PASCAL		23/06/2021	UZEL	Virginie	
27/11/2021	IRIS	Pascal		23/06/2021	UZEL	JEAN-CHARLES	UZEL
28/1/2022	LEFRANC	Marine		23/9/2021	VAUDOIT	Stéphane	
3/1/2022	LELOUP	Annie		06/09/2021	WASZCZUK	FRANK	
28/9/2021	MAILLARD PASTEUR	Madeleine	P	07/02/2021	ZELUS	Thomas	

Bousquet
Bousquet

Bousquet

Bousquet

Bousquet

Schopphoff

GAIGNARD

Dubreuil

JEROME Syhan